



CODE DE BONNES PRATIQUES DU JOURNALISME

PRÉAMBULE

La mission du Quatrième pouvoir est de contribuer à une société saine en favorisant, en soutenant et en incubant une presse libre durable et dynamique.

La seule presse libre durable est une presse libre éthique.

Le Quatrième pouvoir reconnaît trois principes fondamentaux qui sont essentiels pour la pratique éthique du journalisme :

- Rapporter la VÉRITÉ
- Assurer la TRANSPARENCE
- Être au service de la COLLECTIVITÉ

Ces trois principes constituent la base d'un Code de bonnes pratiques plus détaillé pour toute personne qui cherche à créer un journalisme éthique et fondé sur des principes, quels que soient ses antécédents, son statut professionnel ou ses moyens de diffusion.

Ce code est tout aussi pertinent pour les journalistes professionnels que pour les personnes extérieures à la profession qui cherchent à rendre compte honnêtement et équitablement des événements et des questions qui concernent leur communauté.

LES NORMES ÉTHIQUES DU JOURNALISME

Exactitude

L'exactitude, plus que l'exclusivité ou la rapidité, est la valeur primordiale du journalisme.

- Assurez-vous que tous les faits dans votre travail sont exacts.
- N'omettez pas des faits qui sont importants pour comprendre ce que vous rapportez.
- Le contexte est souvent essentiel à une couverture exacte. Assurez-vous qu'un contexte adéquat est fourni.
- Distinguez clairement le fait de l'assertion ou de l'opinion.



Indépendance

L'indépendance vis-à-vis du contrôle de l'État, des intérêts commerciaux, des forces du marché ou de tout autre intérêt personnel ou de toute pression extérieure est la marque de fabrique d'un journalisme impartial, critique et fiable. Elle renforce la légitimité et la crédibilité aux yeux du public.

- Faites vos propres jugements éditoriaux sur la seule base d'un examen attentif de tous les faits.
- Ne vous laissez pas influencer par des intérêts politiques, particuliers ou commerciaux.
- Déclarez et gérez tout conflit d'intérêts, y compris les cadeaux, le financement, les relations publicitaires et les voyages ou services gratuits ou à prix réduit.

Impartialité

L'impartialité signifie de ne pas avoir de préjugés envers ou contre toute idéologie, idée ou préconception particulière. L'impartialité requiert l'équité et l'équilibre qui respecte le poids de la preuve : elle permet au journaliste de donner un sens aux événements à travers une analyse impartiale de tous les faits et points de vue pertinents.

- Traitez tous les faits de la même manière, en formulant des jugements éditoriaux et en fournissant une analyse basée uniquement sur le poids de la preuve.
- Ne laissez pas vos propres opinions, préférences, biais ou préjugés affecter votre travail. Mettez-les de côté.
- Ne vous contentez pas de réciter des listes de faits ou de vous livrer à un faux équilibre : soupesez les preuves et reflétez ce poids dans votre travail.
- Essayez d'inclure une diversité adéquate de points de vue et accordez à ceux-ci l'espace garanti par leur importance et leur signification.



Intégrité

L'intégrité dans le journalisme garantit que les personnes et les organisations défendent les valeurs du journalisme, s'efforcent toujours de faire la bonne chose dans toutes les situations, même à leur détriment personnel ou au détriment de leur organisation, et donnent la priorité à leurs obligations envers le public.

- Traitez ceux avec qui vous avez affaire avec respect et courtoisie.
- Identifiez-vous toujours en tant que journaliste, à moins que la non-divulgation ne soit essentielle pour découvrir la vérité dans une question d'intérêt public.
- Dans la mesure du possible, cherchez des occasions pour « montrer votre fonctionnement », et partagez avec le public les informations sous-jacentes que vous avez recueillies.
- L'utilisation de toute forme de collecte d'informations secrètes (caméras cachées, appareils d'enregistrement secrets, etc.) peut être justifiée si elle est essentielle pour découvrir la vérité dans une question d'intérêt public.
- Fournissez à toute personne accusée de mauvaise conduite une occasion raisonnable de répondre.
- Attribuez les informations à sa source, sauf si cette source doit être protégée pour garantir que la vérité puisse être révélée dans une question d'intérêt public. Lorsqu'une source a besoin d'anonymat, fournissez-la.
- Ne plagiez pas.

Minimisation des préjudices

Les journalistes doivent toujours se rappeler qu'ils traitent avec des vies humaines. Le potentiel de bien public doit l'emporter suffisamment sur le potentiel de préjudice pouvant résulter de l'activité journalistique.

- Soyez conscient que votre travail peut contenir du contenu portant préjudice. Réfléchissez soigneusement à la façon dont vous procédez pour vous assurer qu'aucun préjudice injustifié ne soit causé.
- Évitez l'utilisation gratuite de sons, d'images ou de mots offensants, provocants ou préjudiciables.
- Respectez les droits raisonnables des personnes à la vie privée, à moins que ne prédomine la nécessité de rapporter une question d'intérêt public.
- Faites preuve de sensibilité lorsque vous traitez avec des enfants, des victimes d'actes criminels ou des personnes particulièrement vulnérables en raison, par exemple, d'un traumatisme, d'une blessure, d'une maladie ou d'autres facteurs.



Engagement

L'engagement auprès du public garantit que le journalisme reste ouvert, accessible, collaboratif et participatif tout en gardant le journaliste responsable devant les normes les plus élevées en matière d'exactitude, d'indépendance, d'impartialité et d'intégrité.

- Vos décisions sur le travail à faire doivent être basées sur ce qui est pertinent et digne d'intérêt médiatique pour la communauté que vous servez.
- Établissez et maintenez des communications ouvertes avec la communauté.
- Recherchez les contributions et les idées de la communauté avant, pendant et après avoir terminé votre travail.

Responsabilité

La responsabilité est essentielle à la pratique éthique du journalisme et au maintien de la confiance du public. Être responsable des pratiques de collecte d'informations et de reportage signifie de s'engager fermement et d'assumer la responsabilité de votre journalisme et du journalisme de vos pairs.

- Recherchez et examinez attentivement les remarques que vous recevez de la communauté sur votre travail.
- Répondez de manière constructive à toutes les doléances, en particulier celles liées aux questions soulevées par rapport à ces normes.
- En cas d'erreurs ou d'informations potentiellement incomplètes ou qui induisent en erreur, des corrections ou des clarifications doivent être apportées rapidement, de manière visible et transparente.
- Lorsqu'aucune erreur ou information incomplète ou trompeuse n'est trouvée, votre travail ne doit pas être modifié ou supprimé de quelque manière que ce soit en réponse à la pression d'intérêts extérieurs.